

Davantage de fluidité pour la circulation automobile, moins de nuisances sonores



La Ville d'Ecublens adopte des mesures pour augmenter la fluidité du trafic automobile et en atténuer les nuisances sonores durant la nuit, en procédant à la mise au clignotant de certains feux de circulation.

La mise au clignotant des feux la nuit est une mesure efficace et éprouvée, notamment dans d'autres villes de Suisse et de l'Ouest lausannois, pour fluidifier le trafic, réduire le bruit routier et, par-là, apaiser la circulation sur certaines artères. Lorsque les feux clignotent, c'est évidemment les règles de circulation routière qui prévalent, en particulier la priorité accordée aux piétons sur les passages protégés.

Après une période test durant le confinement, la Municipalité a décidé, dès le 1^{er} mai 2021, de mettre au clignotant les feux des carrefours suivants (de 22 h à 6 h) :

- Champ-Colomb;
- Chemin du Bochet-Avenue du Tir-Fédéral;
- Route de Crochy-Avenue du Tir-Fédéral;
- Pontet (Cerisaie).

Si cette mise en œuvre se révèle concluante, la période de mise au clignotant des feux pourrait s'étendre à

d'autres plages horaires.

Les piétons ne sont pas oubliés! La mise sur clignotant permet aux piétons de traverser la chaussée à tout instant, avec, évidemment, la prudence qui s'impose. La bonne visibilité laissée par chacun des carrefours permettra à chaque piéton de traverser sereinement d'un trottoir à l'autre. Pour rappel, dans de tel cas, les règles de circulation routières s'appliquent et donnent la priorité aux piétons engagés sur un passage piétons.

Le réseau cyclable de notre Ville étant dense et fortement sollicité, les cyclistes profiteront également de cette fluidification du trafic. La même prudence que pour les piétons devra être portée par les cyclistes à l'approche des carrefours. De plus, la nuit, il est essentiel que chaque personne soit visible afin d'éviter tout accident. Les vêtements et accessoires réfléchissants réduisent le risque d'accident de moitié, de même qu'un éclairage de vélo en bon état.

Enfin, pour les carrefours traversés par les voies du M1, la signalisation est sécurisée puisqu'à l'approche d'un métro, l'ensemble des feux du carrefour passent au rouge. Dès les barrières baissées, toutes les directions ne traversant pas les voies du métro sont à nouveau ouvertes au trafic. Puis, après le passage du M1, l'ensemble du carrefour se remet automatiquement au clignotant.

Pour plus d'informations :

Police de l'Ouest lausannois

Route des Flumeaux 41

1008 Prilly

Lu-Ve 08h00-16h00

Tél 021 622 80 00